

## Avis public



### PROMULGATION

#### PROJET PARTICULIER PP-41

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE la résolution numéro CA09 170357 approuvant le projet particulier PP-41 visant à autoriser la démolition d'un bâtiment situé aux 5075, 5081 et 5085, rue Jean-Talon Ouest afin de permettre la construction et l'occupation de la phase 1 de bâtiments résidentiels, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017) a été adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 29 septembre 2009 et entre en vigueur conformément à la loi.

Cette résolution est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures.

DONNÉ à Montréal, ce 7 octobre 2009.

Geneviève Reeves, avocate  
Secrétaire d'arrondissement